

Comité Syndical du 20 février 2019

Délibération n°11/2019

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF et le vingt février à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 4 février 2019

Membres présents : Messieurs François Bonneau, François Nebout, Didier Jobit, Samuel Cazenave, Didier Villat et Xavier Bonnefont.
Mesdames Martine Pinville, Stéphanie Garcia, Fabienne Godichaud, Jeanne Filloux, Annette Feuillade et Elisabeth Lasbugues.

Membres absents ou excusés : Messieurs Jean-François Dauré, Jérôme Sourisseau, Jacques Chabot, Philippe Bouty, William Jacquillard, Daniel Sauvaitre, Mathieu Hazouard et Jean-Hubert Lelièvre.

Membres consultatifs présents : Madame Anne Frangeul et messieurs Daniel Braud et Andreas Koch.

Membre consultatif absent excusé: Madame Cécile François.

Monsieur Philippe Bouty donne pouvoir à Madame Jeanne Filloux.

Objet : Participation du Pôle Image Magelis à l'organisation du Festival d'Animation française de New-York

Le Pôle Image Magelis est associé au French Institute Alliance Française (FIAF) pour l'organisation de la deuxième édition du Festival d'animation française à New-York, Animation First, qui a lieu du 25 au 27 janvier 2019.

Cette manifestation permet de présenter la richesse et la diversité de l'animation française au public américain et notamment au public adulte.

Le French Institute Alliance Française (FIAF) est une organisation non-gouvernementale à but non lucratif. Sa mission est d'offrir aux new-yorkais des programmes éducatifs et artistiques innovants qui sont représentatifs de la richesse et de la diversité des cultures francophones. Il est à ce jour l'un des plus grands et prestigieux centres culturels franco-américain des Etats-Unis et un lieu incontournable pour les new-yorkais francophiles et francophones.

Pour cette deuxième édition, le FIAF s'est associé à de nombreuses institutions et entreprises :

- Le Pôle Image Magelis et les écoles de l'image, Atari, JC Decaux, le CNC, la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole
- Les universités new-yorkaises pour l'organisation de masterclasses avec les professionnels français et américains de l'animation.

Le Festival propose un programme varié, ambitieux, innovant et interactif avec des longs et courts métrages d'animation, des documentaires, des fictions, des ateliers interactifs, des rencontres avec les professionnels à destination de tous les publics. Parmi la sélection de réalisations charentaises.



- Une Exposition en Réalité Augmentée des étudiants de l'EMCA où 20 tableaux sont exposés et visibles via une application téléchargeable
- Un Programme de documentaires animés réalisés par les étudiants de l'EMCA et CREADOC
- Des Expériences en Réalité Virtuelle proposées par le Festival Courant 3D
- La projection du long métrage d'animation Croc Blanc, produit et fabriqué à Angoulême dans les studios Superprod, Solidanim et Toonkit
- Une présentation par Emmanuel Linot de Solidanim d'un Making Of sur la Motion Capture utilisée pour le film Croc Blanc.

La couverture médiatique remarquable dont bénéficie le Festival contribue au rayonnement de Magelis et à son positionnement international dans l'industrie de l'animation.

Pour mettre en place cette nouvelle édition du Festival d'animation française de New-York, Animation First, le FIAF se tourne vers le Pôle Image Magelis et sollicite un soutien financier d'un montant de 7 000€.

*

*

*

Après en avoir délibéré, considérant les objectifs poursuivis par la French Institute Alliance Française (FIAF) et les missions statutaires du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis en termes de prospection, de promotion et de développement économique, les membres du Comité Syndical à l'unanimité (12 présents, 13 votants, 13 voix « pour »)

- acceptent le principe d'un soutien financier du Pôle Image Magelis au FIAF, pour un montant de 7 000 €, au titre du Festival d'animation française à New-York, Animation First 2019, et l'inscription du montant correspondant au budget 2019,
- autorisent monsieur le Président:
 - la convention de partenariat afférente;
 - et tous les documents relatifs à ce dossier.

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 22 février 2019
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 22 février 2019
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 22 février 2019

Signé: Le Président

François BONNEAU
Président du Pôle Image Magelis